

Conditions générales de vente (CGV)

1. Champs d'application et modification des CGV

Les CGV régissent la relation contractuelle entre Genève Snowsports – ci-après nommé GSS, d'une part, et le membre, ci-après nommé Client, d'autre part.

En passant commande via le Site, le Client reconnaît avoir lu, compris et accepté, sans aucune réserve, les CGV. En cas de désaccord avec les CGV, le Client s'abstient de passer commande via le Site.

GSS se réserve le droit de modifier les CGV, en tout temps et sans préavis, en publiant une nouvelle version des CGV sur le Site (qui annule et remplace la version existante).

2. Enregistrement

Le Client est seul responsable de l'exactitude et de l'exhaustivité des données qu'il fournit lors de son enregistrement sur le Site. Le cas échéant, le Client devra communiquer à GSS toute modification des données qu'il a fournies, ceci en mettant immédiatement son profil à jour.

Le Client doit indiquer une adresse valable de messagerie électronique sur laquelle seront envoyées les communications relatives à l'inscription à une activité. Il appartient au Client de maintenir cette adresse en vigueur et de prendre connaissance des e-mails envoyés par GSS. Le Client veillera également à configurer - et vérifier régulièrement - sa boîte "courriers indésirables" afin de s'assurer qu'aucun e-mail de GSS n'y figure. GSS se réserve le droit de communiquer également certaines informations générales liées aux activités sur le Site, sans envoi systématique d'un message électronique au Client.

Le Client choisit, lors de son enregistrement, ou se voit attribuer, en cas de réinitialisation, un mot de passe lui permettant de s'inscrire à une activité ou d'utiliser d'autres fonctions du Site. Ce mot de passe est strictement confidentiel. Il ne doit en aucun cas être divulgué à des tiers. Le Client est seul responsable de l'utilisation, de la conservation et du niveau de sécurité de son mot de passe qu'il peut modifier en tout temps via le Site.

3. Processus de commande

Seuls les Clients qui sont majeurs, capables de discernement et qui ne sont pas sous curatelle peuvent passer commande via le Site.

Pour passer commande, le Client doit suivre la procédure disponible sur le Site. Toute autre procédure de commande est exclue.

En passant commande, le Client se lie et déclare formuler à l'encontre de GSS une inscription ferme et définitive à l'activité choisie, ceci aux conditions indiquées sur le Site. La validité de l'offre peut être soumise à un nombre maximal de places disponibles. Formellement, l'inscription est définitive et validée au moment où le paiement est approuvé.

GSS se réserve le droit de refuser une inscription à sa libre et entière discrétion, sans être tenue d'en indiquer les motifs.

Les données enregistrées par GSS constituent une preuve irréfutable des commandes. Les données enregistrées par le système de paiement constituent une preuve irréfutable des transactions financières.

4. Prix

GSS se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment. Seul fait foi le prix indiqué dans la circulaire détaillée de l'activité ou, pour les cotisations annuelles d'athlètes, sous les rubriques adéquates des Centres, disponibles sur le Site.

Les prix indiqués sur le Site sont exprimés en francs suisses (CHF) et incluent, le cas échéant, la TVA. Les prix indiqués sur le Site ne sont valables que sur les territoires de la Suisse et de la Principauté de Liechtenstein.

5. Paiement

Les modes de paiement acceptés par GSS sont exclusivement ceux indiqués sur le Site.

Toute inscription à une activité ou dans un Centre pour les athlètes est subordonnée au paiement préalable de la totalité du montant de la commande.

Le risque d'un dysfonctionnement du système de paiement est supporté par le Client, à l'entière décharge de GSS.

6. Droit de révocation du Client

Le Client en possession d'un certificat médical indiquant son incapacité à participer à l'activité commandée ou aux activités de la saison complète (si le Client est considéré comme athlète d'un des Centres de GSS), peut révoquer sa commande.

GSS conseille, au libre choix du Client, de contracter une assurance annulation.

7. Droit de révocation de GSS

GSS est en droit d'annuler une activité en tout temps et sans avoir à en indiquer les motifs au Client.

8. Conséquences d'une révocation

Activités et cotisations annuelles des athlètes

Pour les activités : en cas de révocation conforme à l'article 6, aucun remboursement n'est accordé par GSS. Dans le cadre de l'article 7, GSS s'engage à informer rapidement le Client de sa décision, dès la semaine qui suit l'annulation.

GSS conseille, au libre choix du Client, de contracter une assurance annulation.

Pour les athlètes des Centres GSS: si l'athlète décide de quitter le Centre GSS en cours de saison, aucun remboursement ne sera effectué, le montant de la cotisation annuelle totale reste dû.

Exceptionnellement et uniquement en cas de blessure certifiée médicalement empêchant la reprise des entraînements durant la saison en cours, la cotisation annuelle de l'athlète pourra être remboursée partiellement sur la base du calcul suivant : La saison commence le 1^{er} juillet de l'année N. Chaque trimestre entamé est dû. Exemple : une blessure survenant le 5 octobre donnera droit à un remboursement partiel pour 2 trimestres.

9. Coordonnées

Pour contacter l'administration de GSS, le Client a deux possibilités :

Au moyen d'un [message électronique](#) ou par courrier postal à l'adresse suivante :

Genève Snowsports – case postale 18 – 1252 Meinier

Meinier, le 1^{er} janvier 2018